

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2015

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2949)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 70

présenté par
Mme Zanetti

ARTICLE 13

À l'alinéa 20, supprimer les mots :

« brève et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.